



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E140648

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2023

ÉDITÉ LE 14/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 30/10/2019
7 200

Raison sociale : BOUGOUIN COUVERTURE

12 LA VALLEE DES BOIS
44460 AVESSAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 791 232 259

Téléphone : 06 64 71 99 91
Portable : 06 64 71 99 91

Fax :

Siret : 791 232 259 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5405514

Site Internet : www.facebook.com/couverture.bougouin
E-mail : sarl.bougouin@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144673691

Responsabilité légale :
BOUGOUIN KEVIN GÉRANT / BOUGOUIN EDDY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) /
BOUGOUIN JEAN CLAUDE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144673691

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2021

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	27/11/2019
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.